

# DÉCHETS INERTES & MATÉRIAUX RECYCLÉS



SOCLE DE CONNAISSANCES  
TERRITOIRES À ENJEUX  
RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

→ **NOUVELLE-AQUITAINE**

# Avant-propos

Cette étude a été réalisée par la CERC Nouvelle-Aquitaine grâce au soutien technique et financier de la **Région**, de **l'ADEME** et de la **DREAL Nouvelle-Aquitaine**.



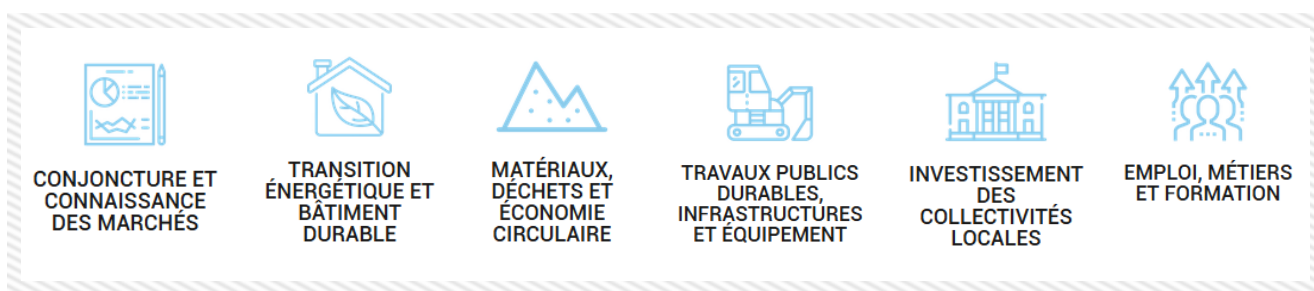
Elle a bénéficié d'un appui de **la Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP)** et de **l'Union Nationale des Industries de Carrières Et Matériaux (UNICEM) Nouvelle-Aquitaine**. Elle s'est, en outre, déroulée en coordination avec **l'Agence Régionale Évaluation Climat (AREC)** dans le cadre de ses travaux d'observation sur les déchets.

**Des monographies départementales** accompagnent ce document. Elles sont disponibles auprès de la CERC.

**Contact** : Sébastien PERRUCHOT, 05 47 47 62 43, [bordeaux@cerc-na.fr](mailto:bordeaux@cerc-na.fr)  
Alicia GORY, 05 56 37 03 07, [a.gory@cerc-na.fr](mailto:a.gory@cerc-na.fr)

## La CERC en quelques points...

- ▶ **Observatoire régional de la filière construction depuis 1973** regroupant notamment l'État, la Région, les organisations professionnelles du Bâtiment, des Travaux Publics et des matériaux de construction...
- ▶ **Une CERC dans chaque région et un GIE national :** coordination, mutualisation, méthodologie, essaimage
- ▶ **Développement d'une expertise locale sur la filière construction** pour apporter des outils d'aide à la décision de qualité autour de 6 thématiques :

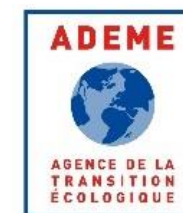


[www.cerc-na.fr](http://www.cerc-na.fr) | [www.cerc-actu.com](http://www.cerc-actu.com)

# Une feuille de route sur les déchets inertes

**PÉRIMÈTRE D'OBSERVATION** : NOUVELLE-AQUITAINE

Données départementalisées



OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES DÉCHETS  
ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE Nouvelle-Aquitaine

- ▶ **Données et socle de connaissances** : gisement, installations et flux
- ▶ **Diagnostic et identification des territoires à enjeux**
- ▶ **Analyse technico-économique de 10 à 15 plateformes de recyclage**

CAMPAGNES  
D'ENQUÊTE  
BI-ANNUELLES

Campagne  
d'enquête 2016

Données 2015



Campagne  
d'enquête 2018

Données 2017



Campagne  
d'enquête 2020

Données 2019

## Pourquoi ces campagnes d'enquête ?

- ▶ connaître les ressources disponibles de **matériaux recyclés** ;
- ▶ faciliter la prise en compte dans **les documents d'urbanisme** des besoins en matière d'installations et de ressources minérales ;
- ▶ valoriser les **pratiques des professionnels et des maîtres d'ouvrages** ;
- ▶ suivre les **objectifs législatifs et réglementaires** nationaux ;
- ▶ accompagner les **initiatives publiques et privées** en matière d'économie circulaire.

Les données sont également indispensables au suivi du Plan régional de prévention et de gestion des déchets adopté le 21 octobre 2019 (décret n°2016-811 du 17 juin 2016).

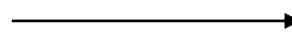
# Le déroulement de l'enquête auprès des installations de gestion des déchets inertes

## ► Fichier d'enquête :

- Campagnes d'enquête 2016 et 2018
- Listing ICPE\* : régime autorisation et enregistrement (+ déclaration)
- Sites internet de référencement : materio.construction...
- Organisations professionnelles : FRTP, FFB, UNICEM, SEDDRé
- Autres : Charte des recycleurs des TP, appels à projet...

\* ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

31 mai 2020



16 octobre 2020

Lancement des enquêtes auprès des installations de gestion de déchets inertes

Clôture des enquêtes puis contrôles de cohérence et vérifications

## ► Nombre d'installations : 458 sites identifiés pour la Région

Taux de réponse proche de 90% pour la NOUVELLE-AQUITAINE

# Du questionnaire... à la géolocalisation des installations : éléments de méthode

- ▶ **Questionnaire** : une approche par « site » a été privilégiée. Les notions de catégories ou de types d'installation ont été gommées pour être traitées dans un second temps par la CERC.
- ▶ **Réponses** : les informations sont déclaratives. Aucune vérification de conformité réglementaire, notamment pour les tonnages renseignés, n'a été effectuée.
- ▶ **Non-répondants** : pour corriger la non-réponse, des estimations sur la base des deux précédentes campagnes d'enquête ont été menées. En l'absence d'information, aucune estimation n'a été réalisée (soit 6% des installations).
- ▶ **Géocodage** : coordonnées géographiques issues de la base de données des ICPE gérée par l'inspection des installations classées ; par défaut le géocodage a été effectué de manière automatique à partir de l'adresse de l'installation.

# 8 catégories d'installations de gestion des déchets inertes retenues en fonction de l'activité

- installations de stockage de déchets inertes – stockage
- installations de stockage de déchets inertes – stockage & recyclage
- installations de stockage de déchets non dangereux
- carrières - remblayage
- carrières - remblayage et recyclage
- plateformes de recyclage (PF de recyclage)
- centrales d'enrobage et PF de recyclage associée sur le même site
- plateformes de transit dédiées aux déchets inertes

Le classement par catégorie a été réalisé en tenant compte de l'activité principale du site. 1 adresse = 1 site.

Pour les analyses en termes de maillage, les déchèteries publiques ouvertes aux professionnels du BTP, centres de tri et de regroupement à capitaux privés (déchèteries professionnelles) acceptant des déchets inertes ont été pris en compte. **Ces éléments figurent dans les monographies départementales.** Le listing des déchèteries publiques et professionnelles a été communiqué par l'Agence Régionale Évaluation Climat (AREC).

# 1. ÉVALUATION DU GISEMENT DE DÉCHETS INERTES

# Méthodologie d'évaluation du gisement

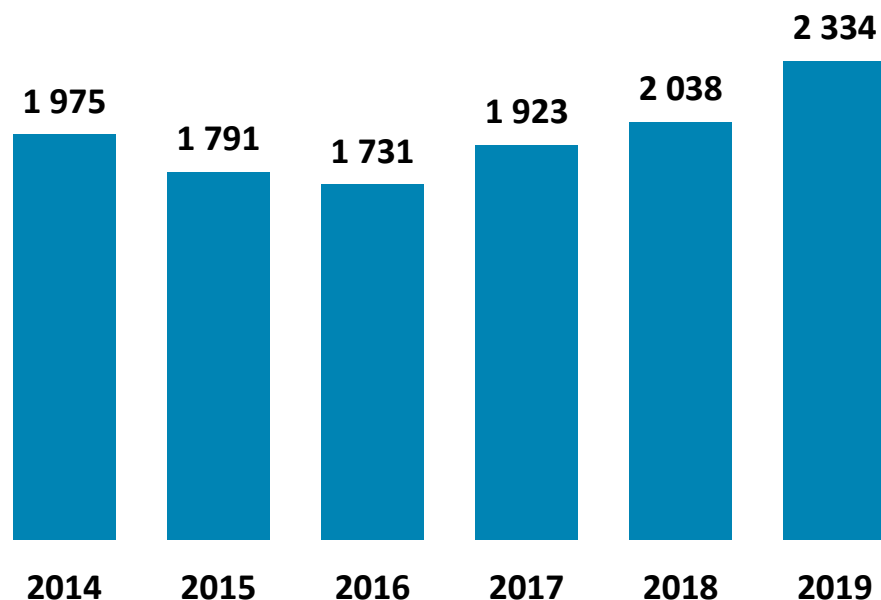
- ▶ La méthode d'évaluation des gisements de déchets inertes a consisté à faire « vieillir » les données de l'année 2015, arrêtées dans le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) de Nouvelle-Aquitaine, selon des critères d'activité pour le Bâtiment et les Travaux Publics, par territoire. Cette estimation constitue le niveau de « référence ». Schématiquement, plus l'activité du Bâtiment et des Travaux Publics est soutenue, et plus l'évaluation du gisement progresse.
- ▶ L'évolution de l'activité des Travaux Publics a notamment été mesurée à partir des balances comptables pour les « réseaux et voiries » des collectivités locales fournies par la DGFIP. Les surfaces mises en chantier de bâtiments ont également servi à l'estimation du gisement pour le secteur du Bâtiment.

Estimation du gisement (en milliers de tonnes)	Année de « référence » 2015 (PRPGD)
Gironde	2 890
Charente-Maritime	1 194
Pyrénées-Atlantiques	1 252
Landes	743
Vienne	805
Dordogne	773
Charente	654
Lot-et-Garonne	615
Deux-Sèvres	692
Haute-Vienne	697
Corrèze	439
Creuse	209

« Une méthodologie d'évaluation du gisement qui doit être confortée par une **expertise locale** au regard de chantiers exceptionnels et/ou sous maîtrise d'ouvrage des DIR, de concessionnaires autoroutiers, SNCF Réseau, Enedis... ainsi que de la nature des travaux »

# Travaux Publics : un regain conjoncturel d'activité en 2019

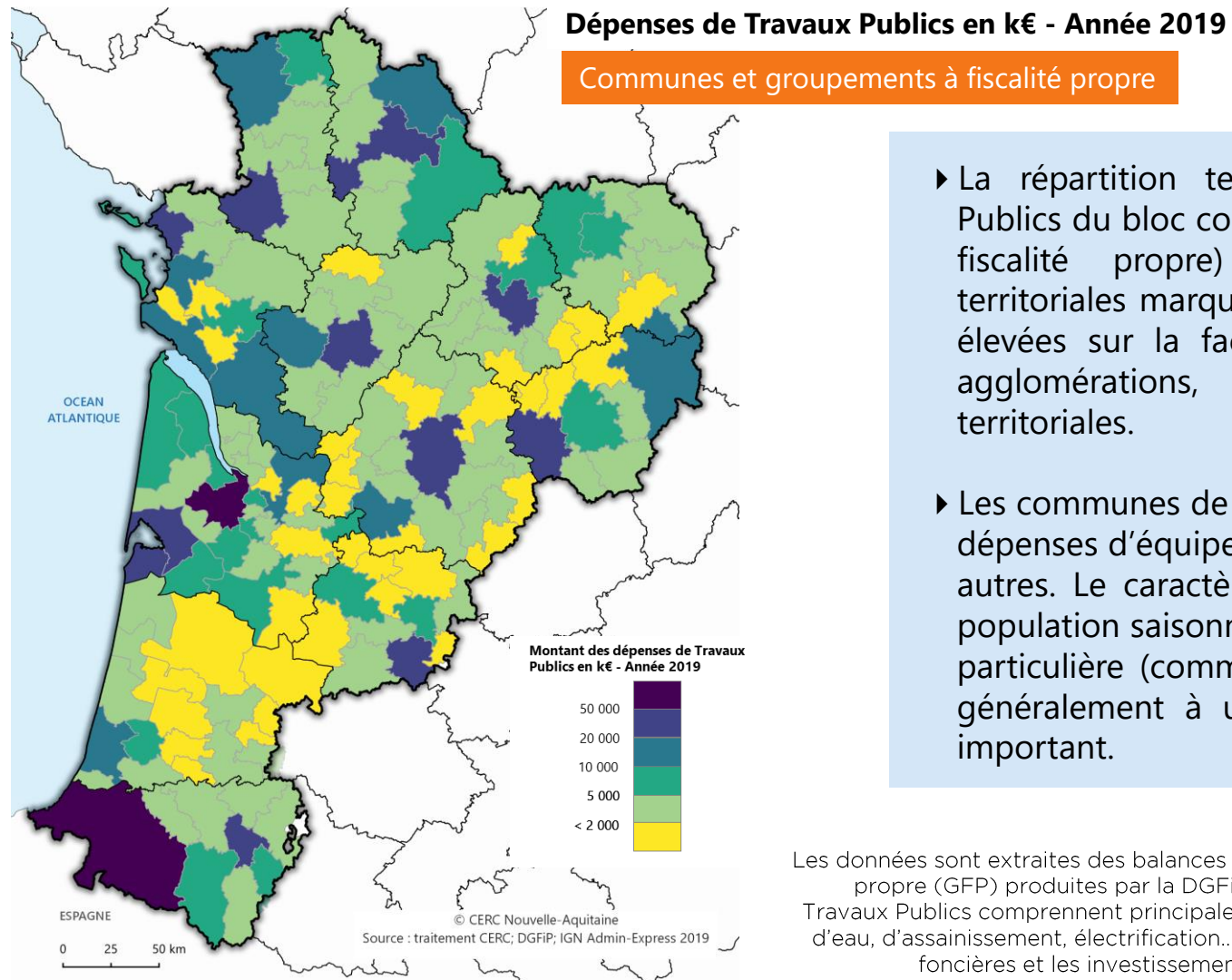
Montant de dépenses des Travaux Publics des collectivités territoriales  
en Nouvelle-Aquitaine (M€)



Les données sont extraites des balances comptables des collectivités territoriales produites par la DGFIP. Elles portent sur les budgets principaux et annexes. Le périmètre des collectivités territoriales porte sur le Conseil régional, les Conseils départementaux, les Communes et EPCI et les Syndicats. Les Travaux Publics comprennent principalement les travaux de « réseaux et voiries » : routes, réseaux d'eau, d'assainissement, électrification... en maîtrise d'ouvrage directe. Les études, les acquisitions foncières et les investissements en matériels et équipements ne sont pas comptabilisés.

- ▶ Le montant des dépenses de Travaux Publics des collectivités territoriales (Département, Communes, EPCI et Syndicats) s'élève à 2,33 milliards d'euros en 2019. Il atteint son plus haut niveau depuis 5 ans.
- ▶ Cette augmentation d'activité s'explique notamment par un cycle électoral municipal favorable à l'investissement (achèvement des projets lancés en début du mandat). Les Conseils départementaux ont également accru leurs dépenses de Travaux Publics depuis trois années consécutives : modernisation et entretien du réseau routier départemental, aménagements de voiries et réseaux divers...
- ▶ La commande privée des Travaux Publics, en moyenne un tiers du chiffre d'affaires global, a également bénéficié d'une reprise de l'activité en matière de construction neuve de bâtiments (travaux de voiries et réseaux divers...).

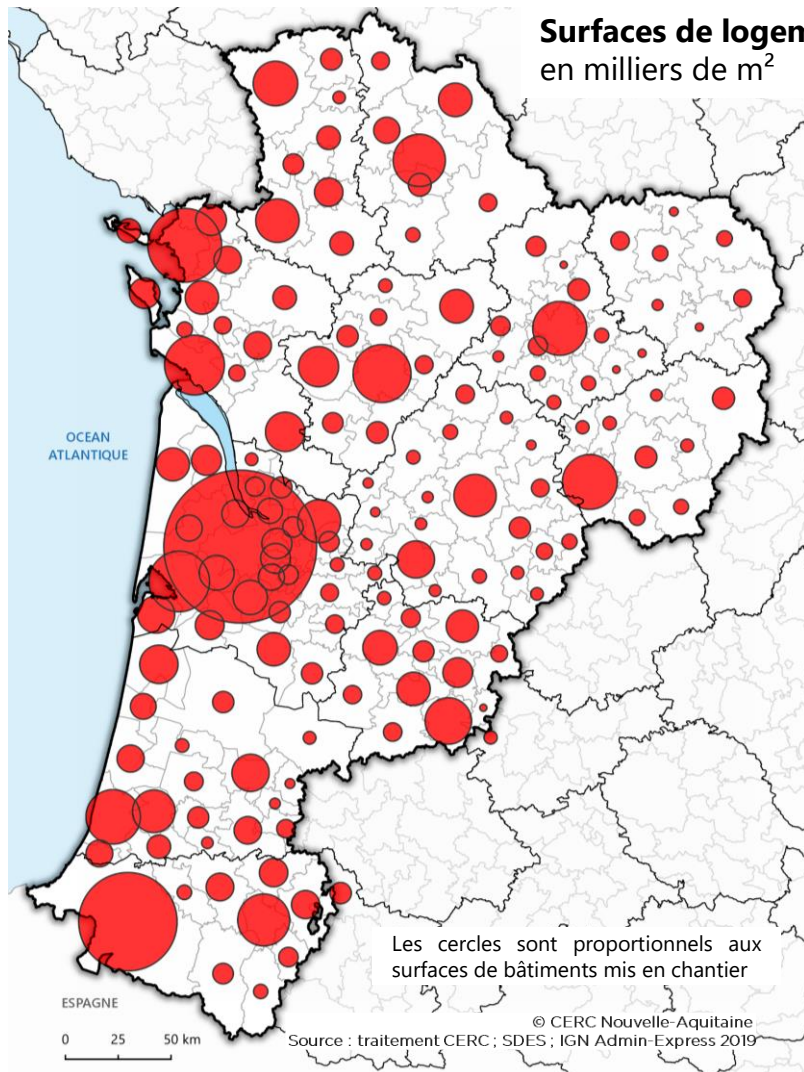
# Des niveaux d'activité pour les Travaux Publics disparates selon les territoires



- ▶ La répartition territoriale des dépenses de Travaux Publics du bloc communal (communes et groupements à fiscalité propre) fait apparaître des différences territoriales marquées. Schématiquement, elles sont plus élevées sur la façade atlantique et dans les grandes agglomérations, avec toutefois des spécificités territoriales.
- ▶ Les communes de petites tailles ont tendance à avoir des dépenses d'équipement par habitant plus élevées que les autres. Le caractère touristique avec la présence d'une population saisonnière et/ou une situation géographique particulière (communes de montagne) conduisent aussi généralement à un investissement en €/habitant plus important.

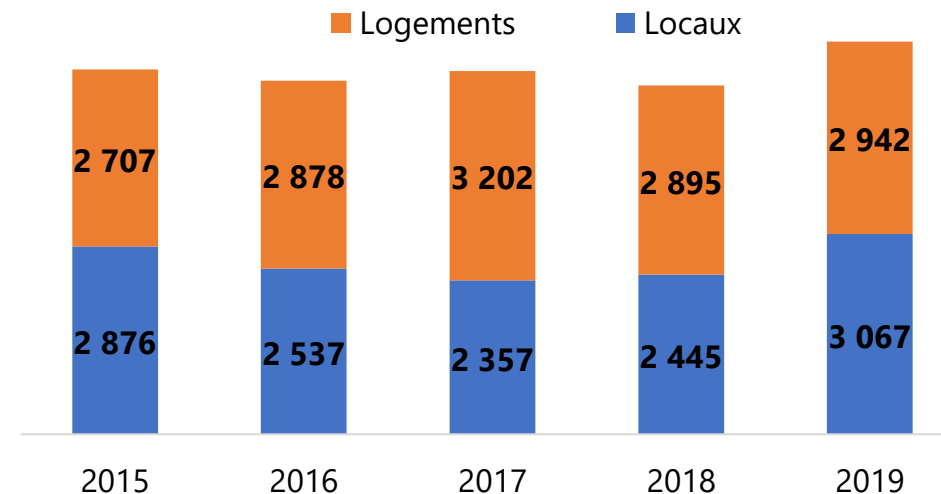
Les données sont extraites des balances comptables des communes et des groupements à fiscalité propre (GFP) produites par la DGFIP. Elles portent sur les budgets principaux et annexes. Les Travaux Publics comprennent principalement les travaux de « réseaux et voiries » : routes, réseaux d'eau, d'assainissement, électrification... en maîtrise d'ouvrage directe. Les études, les acquisitions foncières et les investissements en matériels et équipements ne sont pas comptabilisés.

# La façade atlantique et l'aire urbaine de Bordeaux concentrent la majorité des constructions neuves



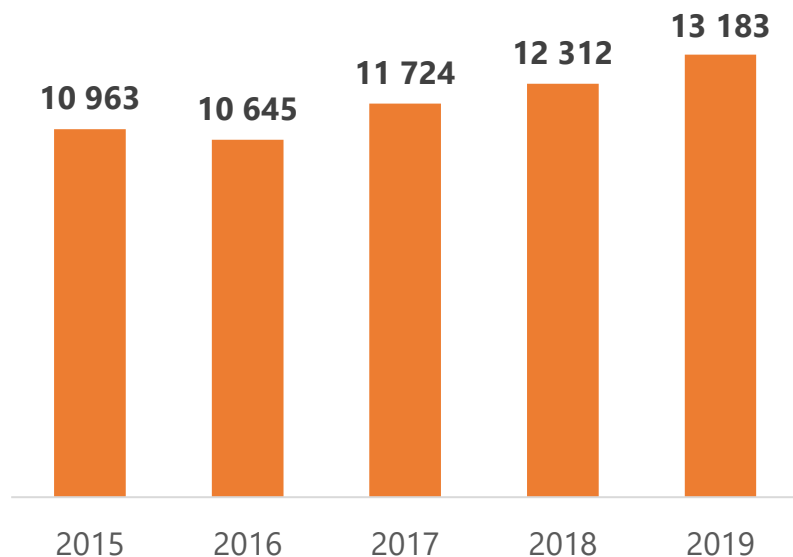
- La région Nouvelle-Aquitaine présente un net clivage Est/Ouest. La construction neuve se concentre principalement sur la zone littorale et sur l'aire urbaine de Bordeaux. Les surfaces construites de bâtiments non résidentiels (locaux) et de logements ont progressé au cours de l'année 2019 pour atteindre leur plus haut niveau depuis 2015.

**Surfaces de logements et de locaux mises en chantier**  
(en milliers de m<sup>2</sup>)



# Près de 13,2 millions de tonnes de déchets inertes générés en 2019

Évaluation du gisement de déchets inertes en Nouvelle-Aquitaine (en milliers de tonnes)



Estimation du gisement (en milliers de tonnes)	Année de « référence » 2015 (PRPGD)	Année 2019	2019/2015
Gironde	2 890	3 684	+27%
Charente-Maritime	1 194	1 445	+21%
Pyrénées-Atlantiques	1 252	1 359	+9%
Landes	743	957	+29%
Vienne	805	924	+15%
Dordogne	773	918	+19%
Charente	654	830	+27%
Lot-et-Garonne	615	804	+31%
Deux-Sèvres	692	798	+15%
Haute-Vienne	697	740	+6%
Corrèze	439	505	+15%
Creuse	209	218	+4%

- Le gisement de déchets inertes est évalué à plus de 13,2 millions de tonnes en 2019. À l'échelle régionale, il progresse de 20% par rapport à l'année 2015 – année de référence du Plan régional de prévention et de gestion des déchets. Cette évolution relativement importante s'explique par une activité plus soutenue dans le Bâtiment et les Travaux Publics.

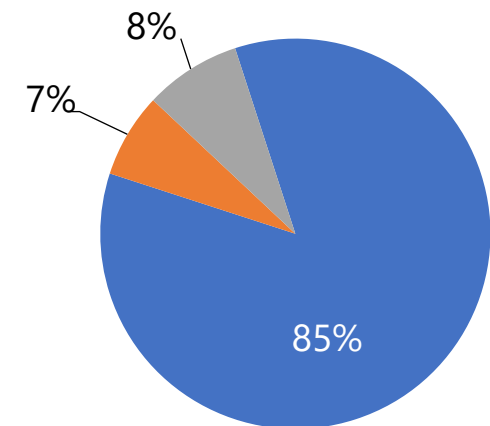
## Répartition des tonnages de déchets inertes selon leur nature et le secteur

Nature des déchets	%
Terres et pierres, déblais, terres végétales	57%
Mélange de déchets inertes	28%
Bétons	8%
Agrégats d'enrobés, grave bitume	4%
Briques, tuiles et céramiques	2%
Autres (ballast, boues, verres...)	1%

Estimation réalisée notamment à partir des résultats des diagnostics départementaux CERC en Aquitaine pour les déchets inertes. La composition des déchets inertes varie significativement selon la nature des chantiers.

► Les déchets inertes proviennent à plus de 85% des Travaux Publics. Déblais terreux, déchets de démolition de chaussées (bordures en béton, agrégats d'enrobés...) constituent une grande partie des tonnages générés lors de chantiers de construction et d'entretien de chaussées routières, de réseaux d'eau et d'assainissement ou de réseaux électriques... Le complément est constitué des déchets issus de travaux de démolition, d'entretien et de construction de bâtiments.

- Travaux Publics
- Construction et réhabilitation de bâtiments
- Démolition-déconstruction de bâtiments



# Environ 1 million de tonnes supplémentaires à l'horizon 2033 (toutes choses égales par ailleurs)

Projections de population par département  
Modèle OMPHALE 2013-2050, Scénario central

	Taux de croissance annuel moyen à l'horizon 2050	Population municipale 2017 en vigueur au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	Population 2033 - scénario central -
Charente	<b>0,13%</b>	352	363
Charente-Maritime	<b>0,54%</b>	644	712
Corrèze	<b>0,03%</b>	241	241
Creuse	<b>0,03%</b>	119	120
Dordogne	<b>0,18%</b>	414	431
Gironde	<b>0,73%</b>	1 583	1 755
Landes	<b>0,47%</b>	407	439
Lot-et-Garonne	<b>0,23%</b>	333	348
Pyrénées-Atlantiques	<b>0,44%</b>	677	725
Deux-Sèvres	<b>0,27%</b>	374	391
Vienne	<b>0,55%</b>	437	484
Haute-Vienne	<b>0,16%</b>	374	389

Projections du gisement de déchets inertes par département

Gisement annuel moyen de déchets inertes 2015-2019	Année 2033 « au fil de l'eau »	Écart par rapport à la moyenne 2015-2019 (en millier de tonnes)	Taux de croissance 2033/2019
690	708	<b>+18</b>	<b>-15%</b>
1 308	1 457	<b>+149</b>	<b>1%</b>
473	484	<b>+11</b>	<b>-4%</b>
207	208	<b>+1</b>	<b>-5%</b>
762	781	<b>+19</b>	<b>-15%</b>
3 274	3 786	<b>+512</b>	<b>3%</b>
804	883	<b>+79</b>	<b>-8%</b>
671	710	<b>+39</b>	<b>-12%</b>
1 264	1 359	<b>+95</b>	<b>stable</b>
761	812	<b>+51</b>	<b>2%</b>
830	912	<b>+82</b>	<b>-1%</b>
722	747	<b>+25</b>	<b>1%</b>

$\Sigma = 11,7$  millions de t.     $\Sigma = 12,8$  millions de t.

\* MÉTHODOLOGIE : Les projections de gisements sont calées sur la population attendue à l'horizon 2033, les dépenses moyennes de travaux publics des collectivités locales par habitant et les surfaces moyennes construites pour 1 000 habitants. Les projections sont réalisées toutes choses égales par ailleurs. Les efforts pour limiter la production de déchets ou les politiques publiques mises en œuvre ne sont par exemple pas prises en compte dans cette projection.

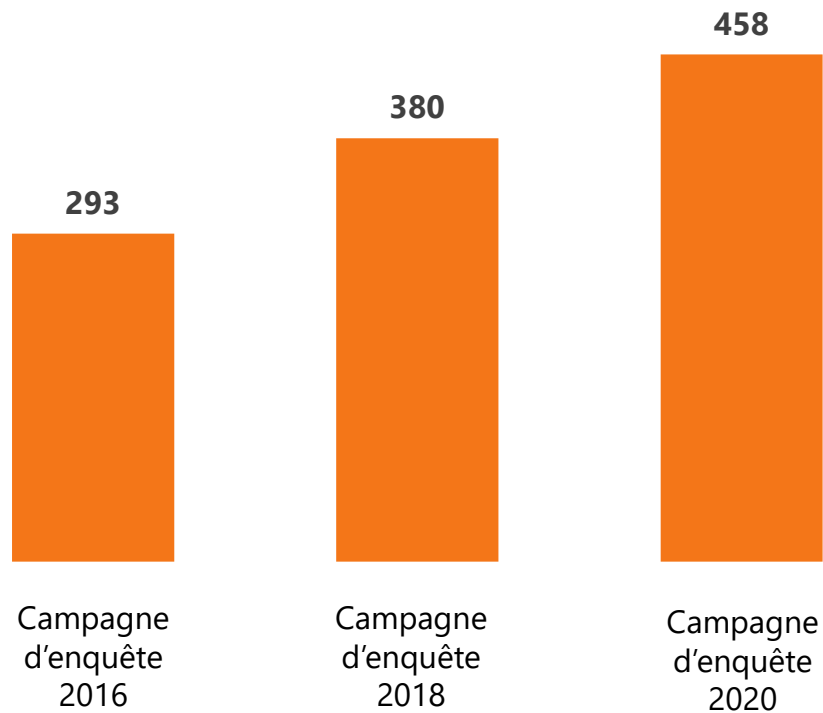
## 2. FILIÈRES DE GESTION ET IDENTIFICATION DES INSTALLATIONS

### **Abréviations utilisées :**

DI : Déchets Inertes  
ISDI : Installation de Stockage des Déchets Inertes  
ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux  
MOA : Maîtrise d'Ouvrage  
PF de recyclage : plateforme de recyclage

# 458 installations de gestion des déchets inertes identifiées lors de la campagne d'enquête 2020

Nombre d'installations identifiées en Nouvelle-Aquitaine



- ▶ Le nombre d'installations identifiées en Nouvelle-Aquitaine s'élève à 458 sites lors de la campagne d'enquête 2020. Il progresse sensiblement par rapport à 2016 et 2018. Cette croissance s'explique par la création et/ou la régularisation administrative d'installations au cours des 4 dernières années.
- ▶ L'observation des déchets inertes s'installe progressivement en région, avec une connaissance de plus en plus précise des différentes installations. Des marges de progrès demeurent toutefois pour les sites relevant du régime ICPE déclaratif (notamment pour les sites de stockage temporaire d'une surface comprise entre 5 000 m<sup>2</sup> et 10 000 m<sup>2</sup>).
- ▶ Enfin, les exploitants d'installations ont joué le jeu pour renseigner les questionnaires, avec un taux de réponse à l'enquête de près de 90%.

# Les filières de gestion se structurent nettement en Gironde, Pyrénées-Atlantiques, Deux-Sèvres et Charente-Maritime

Nombre d'installations par département \*

	Campagne 2016	Campagne 2018	Campagne 2020	2020/2016
Gironde	39	57	76	+37
Pyrénées-Atlantiques	37	47	68	+31
Deux-Sèvres	35	43	52	+17
Charente-Maritime	34	39	44	+10
Landes	29	39	43	+14
Vienne	32	36	40	+8
Charente	18	29	28	+10
Corrèze	14	26	27	+13
Haute-Vienne	15	15	24	+9
Lot-et-Garonne	16	18	22	+6
Dordogne	12	18	21	+9
Creuse	12	13	13	+1
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>293</b>	<b>380</b>	<b>458</b>	<b>+165</b>

- ▶ Le nombre d'installations recensées par département varie de 13 dans la Creuse à 76 en Gironde. En l'espace de 4 ans, il progresse dans tous les départements. 165 installations supplémentaires ont été comptabilisées entre 2016 et 2020.
- ▶ Les dynamiques de croissance les plus fortes sont observées en Gironde, dans les Pyrénées-Atlantiques et les Deux-Sèvres où les filières de gestion des déchets inertes se sont nettement structurées ces dernières années.
- ▶ Certains départements se caractérisent à l'évidence par un manque d'exutoires à l'échelle départementale. Pour d'autres, le maillage d'installations est plus conséquent mais ceci n'empêche pas des situations plus tendues voire problématiques sur certains secteurs géographiques.

\* Le recensement intègre également 5 plateformes de recyclage temporaires liées à des grands chantiers d'infrastructures et d'aménagement en Charente, Gironde et Pyrénées-Atlantiques.

# Le nombre de plateformes de recyclage a quasiment doublé en l'espace de 4 ans

Nombre d'installations par catégorie

	Campagne d'enquête 2016	Campagne d'enquête 2018	Campagne d'enquête 2020
Plateformes de recyclage	69	86	122
Centrales d'enrobage et PF associée	24	32	40
Carrières - remblayage	63	75	88
Carrière - remblayage et recyclage	22	43	44
ISDI - stockage	93	102	107
ISDI - stockage et recyclage	10	17	20
ISDND	12	17	19
Plateformes de transit	Recensement partiel	8	18
<b>TOTAL</b>	<b>293</b>	<b>380</b>	<b>458</b>

**68% des installations de gestion des déchets inertes sont des sites de valorisation et/ou de recyclage soit 314 installations.**

- ▶ Le nombre de plateformes de recyclage à l'échelle régionale a doublé en l'espace de 5 ans. Il passe de 69 à 122, sans compter les carrières et installations de stockage qui ont développé des activités de recyclage.
- ▶ Le nombre de carrières valorisant ou recyclant des déchets inertes a également fortement progressé passant de 85 à 132. 1/3 des carrières propose des matériaux recyclés issus des déchets inertes réceptionnés.
- ▶ Le nombre d'ISDI progresse de 103 à 127. 20 effectuent également des campagnes de concassage de déchets inertes.
- ▶ Le nombre d'ISDND réceptionnant des déchets inertes augmente également de 12 à 19, les tonnages étant valorisés la plupart du temps en aménagement (pistes d'accès, aménagements paysagers...) sur site.

## 28% des sites sont à l'usage principal de leur(s) exploitant(s)

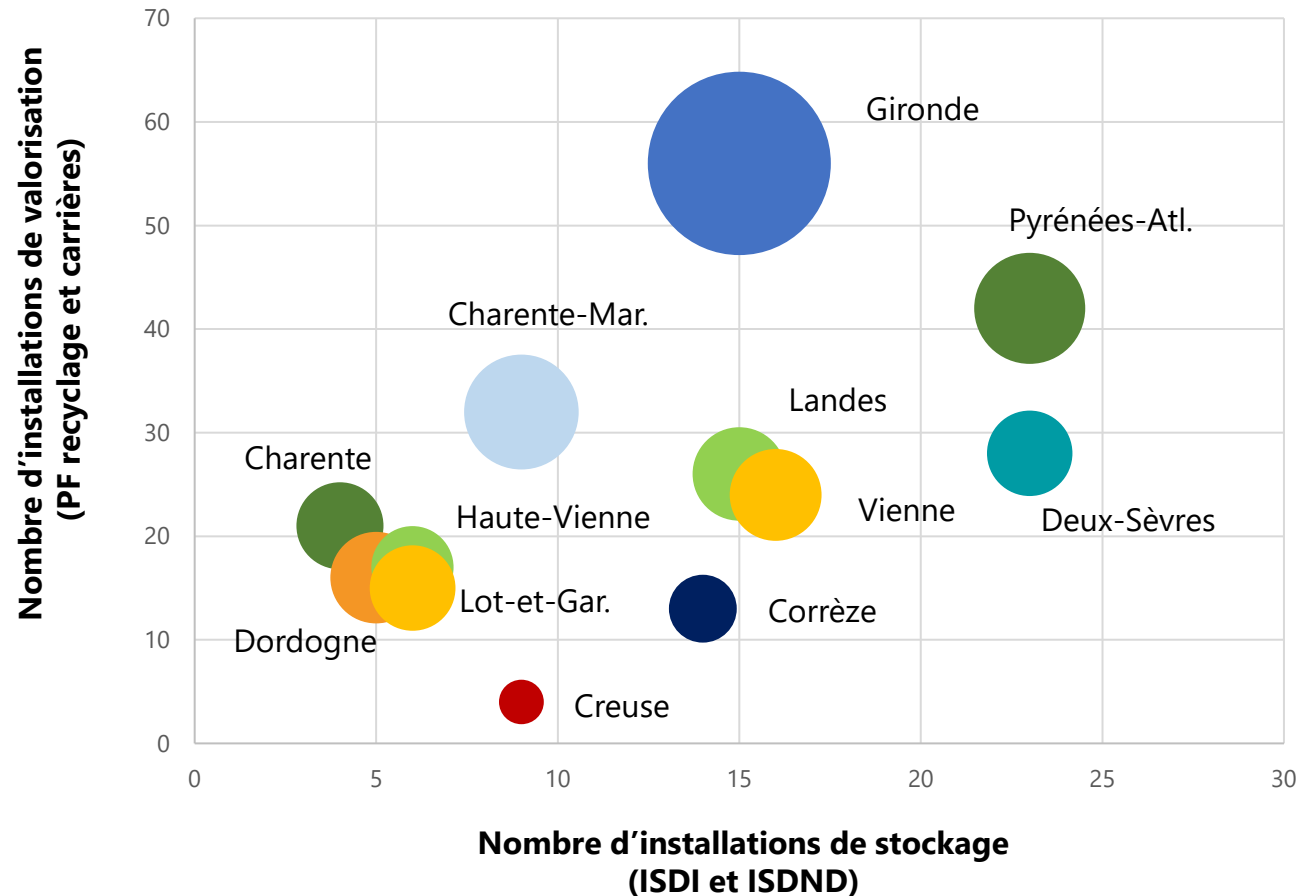
	Nombre de sites	dont à l'usage principal de l'exploitant *
Plateformes de recyclage	122	<b>57</b>
Centrales d'enrobage et PF associée	40	<b>30</b>
Carrières - remblayage	88	<b>12</b>
Carrière - remblayage et recyclage	44	<b>5</b>
ISDI - stockage	107	<b>14</b>
ISDI - stockage et recyclage	20	<b>6</b>
ISDND	19	-
Plateformes de transit	18	<b>4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>458</b>	<b>128</b>

- ▶ Environ la moitié des plateformes de recyclage (y compris celles associées sur le même site au centrale d'enrobage) est à l'usage principal de leur(s) exploitant(s)\* soit 87 sites.
- ▶ 32 plateformes de recyclage récupèrent des excédents/retours de béton prêt à l'emploi (béton durci, essoré) pour les recycler.
- ▶ 102 sites réceptionnent des inertes de déchèteries publiques ou professionnelles. 33 sont à l'usage principal (au moins 90% des apports) de ces entités, notamment des ISDI. Quelques rares sites autorisent les particuliers à déposer leurs gravats.

\* usage principal de l'exploitant = au minimum 90% des apports de déchets proviennent de l'entreprise ou du groupement exploitant ces sites. Ils ne sont donc pas nécessairement totalement fermés à des tiers.

# Valorisation versus stockage : des départements aux profils variés

Cercles proportionnels au gisement de DI



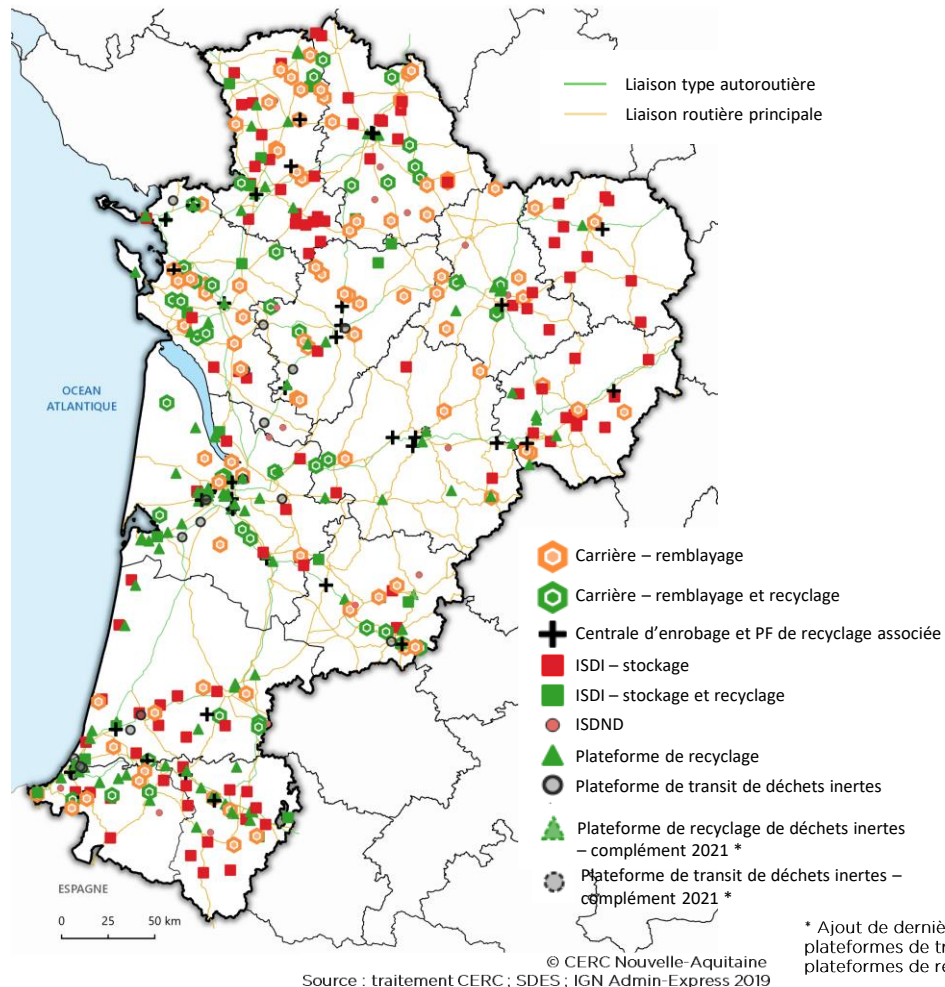
- ▶ Les départements présentent des profils différents pour la gestion des déchets inertes, indépendamment du gisement potentiel.
- ▶ Deux-Sèvres et Pyrénées-Atlantiques se singularisent par un nombre d'installations de stockage de déchets inertes plus importants.
- ▶ Gironde, Pyrénées-Atlantiques et Charente-Maritime comptent le plus d'installations de valorisation (recyclage et valorisation en carrières).

# Un maillage conséquent mais encore imparfait sur certains secteurs géographiques

## Recensement des installations – Campagne d'enquête 2020

Installations géolocalisées à partir de leurs coordonnées géographiques (RGF93 Lambert 93)

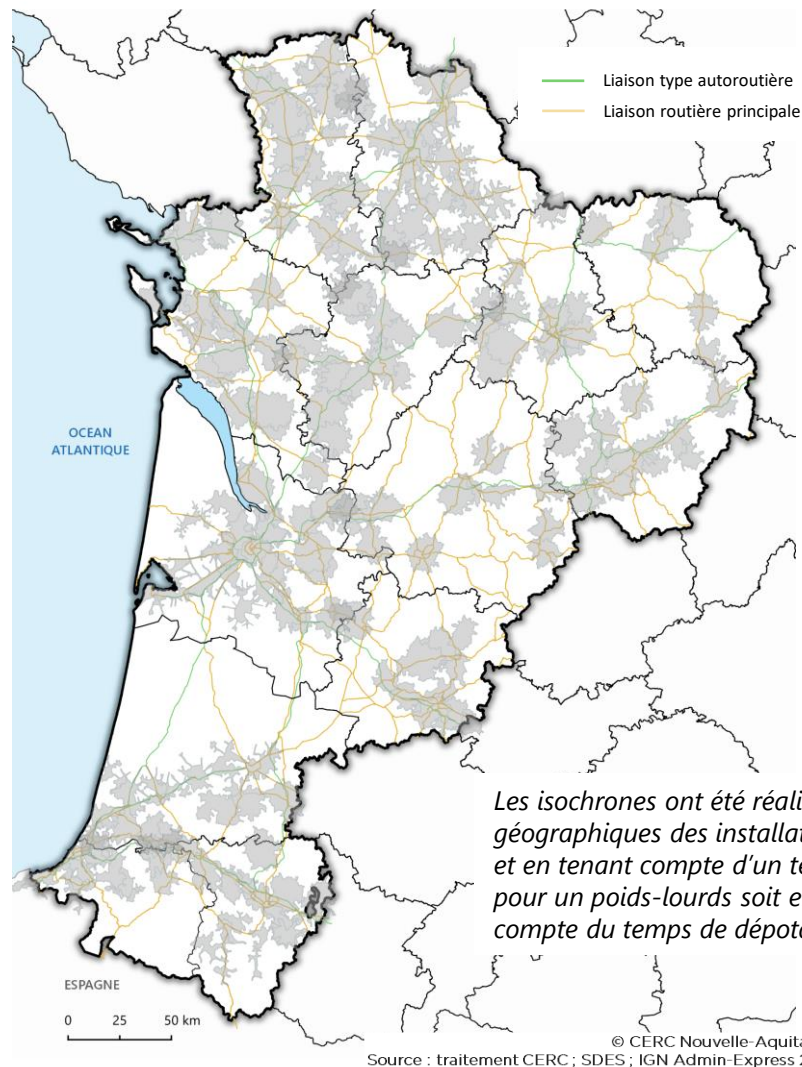
NB : installations identifiées en 2020



► De nombreuses installations sont situées à proximité des lieux de production de déchets / consommation de matériaux et/ou le long des axes de circulation. Les carrières complètent également le maillage sur des territoires plus ruraux.

**NB : des monographies départementales sont disponibles avec des cartographies par département pour analyser plus finement le maillage territorial des installations.**

# Des zones blanches existent mais à nuancer en fonction des tonnages de déchets générés sur ces territoires



- ▶ Les zones grises représentent les territoires couverts par au moins une installation à moins de 15 minutes de transport avec un véhicule poids-lourd.
- ▶ La couverture géographique de la région est imparfaite, certains territoires sont exempts de solutions de valorisation ou de stockage si l'on tient compte d'un périmètre de transport de 15 minutes pour un poids lourd.

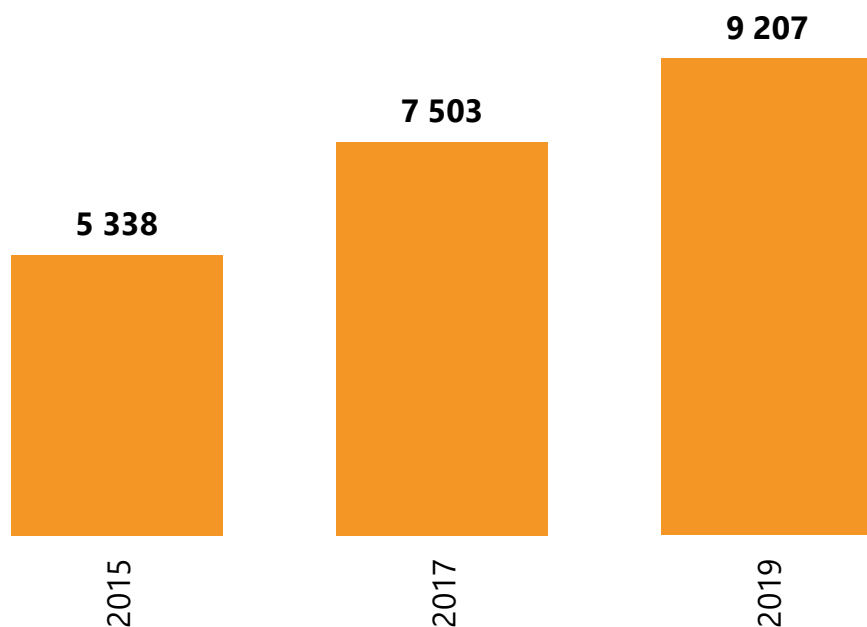
**NB : des monographies départementales sont disponibles avec des cartographies par département pour analyser plus finement le maillage territorial des installations.**

\* Les isochrones ne sont pas indiquées pour les installations à usage principal de l'exploitant, c'est-à-dire pour lesquelles plus de 90% des déchets qui ont été accueillis au cours de l'année 2019 concernent des déchets de l'entreprises exploitante ou de déchèteries. Certains de ces sites peuvent ponctuellement accueillir des déchets extérieurs ou commercialiser des matériaux recyclés.

# 3. FLUX ENTRANTS SUR LES INSTALLATIONS

# Flux entrants sur les installations : 9,2 millions de tonnes

**Tonnages de déchets inertes entrants sur les installations**  
en milliers de tonnes



NB : le taux de réponses à l'enquête est proche de 90%. Toutefois, les données pour certaines installations non-répondantes ont été estimées sur la base des réponses aux précédentes vagues d'enquêtes. En l'absence d'information, aucune estimation n'a été réalisée.

► **9 207 milliers de tonnes** pris en charge par l'ensemble des installations (y compris les plateformes de transit)

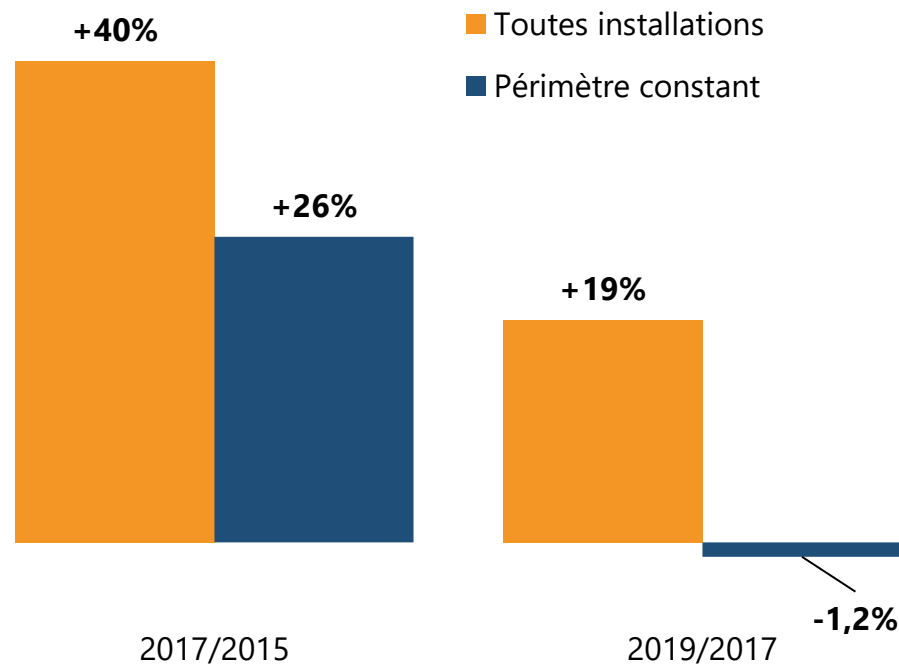


► **8 887 milliers de tonnes** après prise en compte des transferts d'une installation vers une autre : plateformes de recyclage, plateformes de transit vers carrières ou ISDI.

► Compte tenu du développement du nombre d'installations et en raison d'une activité Bâtiment et Travaux Publics plus soutenue, les tonnages pris en charge ont progressé de 66% entre 2015 et 2019.

# Des filières de gestion des déchets inertes de mieux en mieux organisées mais des points de vigilance

**Evolution des tonnages de déchets inertes entrants sur les installations**  
en milliers de tonnes



Entre 2015 et 2017 : + 87 installations supplémentaires  
Entre 2017 et 2019 : + 77 installations supplémentaires

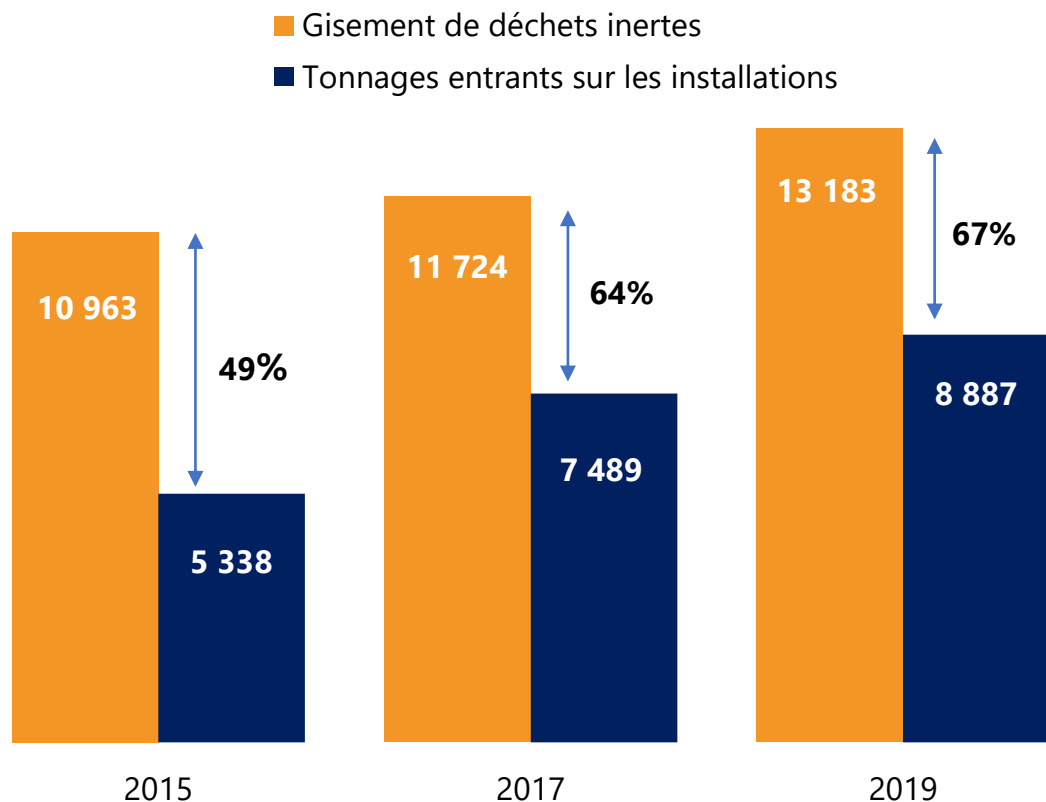
► Les tonnages pris en charge par les installations progressent entre chaque campagne d'enquête. Cette progression traduit tout d'abord une meilleure captation du gisement par des installations classées et une gestion plus organisée des déchets inertes.

► À périmètre constant, c'est-à-dire en retenant les mêmes installations répondantes sur l'ensemble des trois vagues d'enquête, les tonnages diminuent légèrement de 1% entre 2019 et 2017.

► La croissance des installations de gestion des déchets inertes entraîne sur certains territoires une concurrence accrue pour capter les flux de déchets inertes. Ceci est un point de vigilance dans la mesure où une logique de proximité et de circuit court prévaut pour ces matériaux.

# Le taux de captation du gisement par des installations progresse de 49% à 67%

Taux de captation du gisement de déchets inertes par les installations  
(en milliers de tonnes et %)



► La part du gisement capté par des installations classées progresse régulièrement. Elle atteint 67% en 2019 contre 49% en 2015.

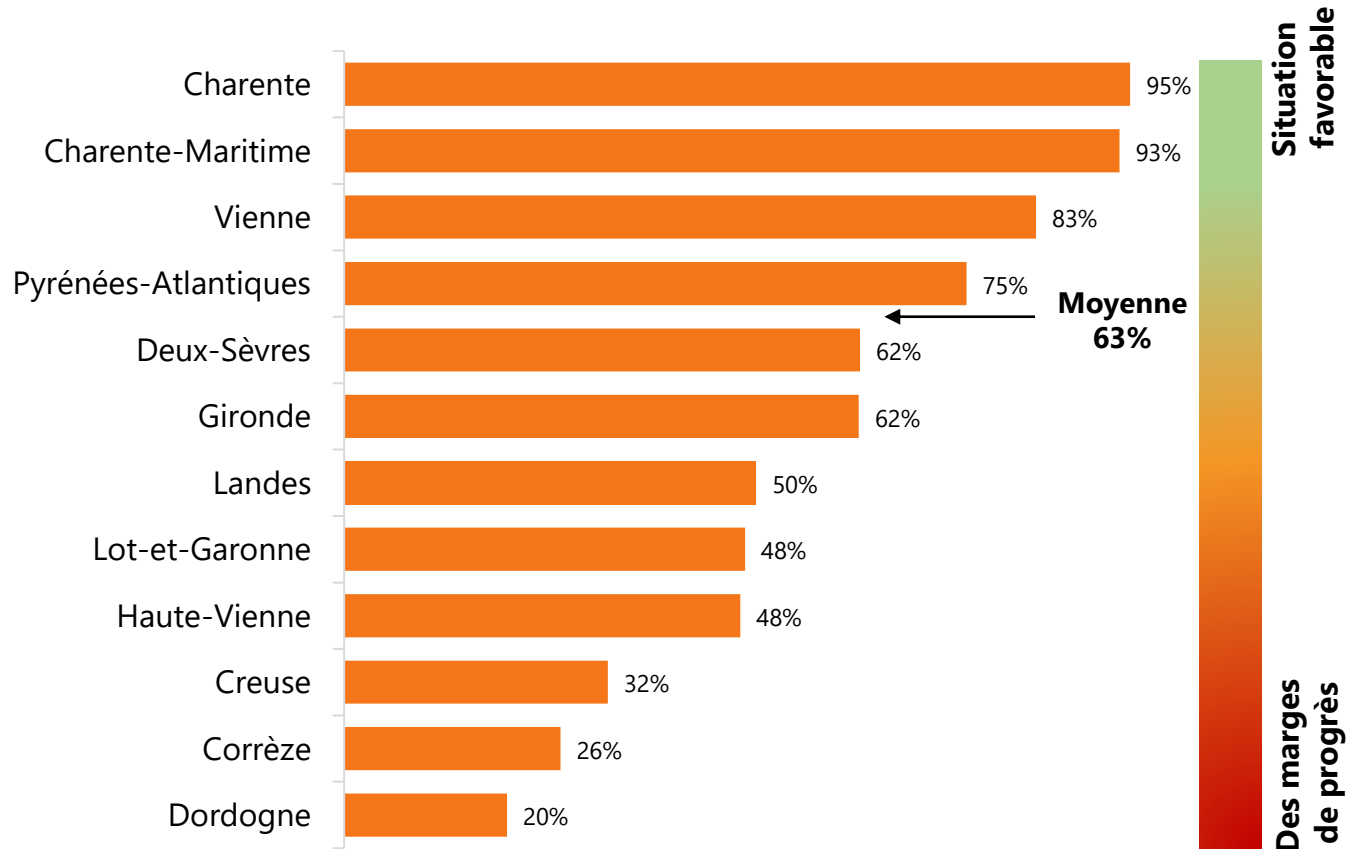
► Le complément concerne des tonnages « non tracés » c'est-à-dire qui ne transitent pas par des installations classées identifiées : stockage temporaire, remblaiement, exhaussement de sols dans le cadre du code de l'urbanisme, transferts sur d'autres chantiers...

► Si le phénomène de décharges sauvages ou de sites illégaux est une réalité, l'ampleur est néanmoins difficile à quantifier objectivement.

# Taux de captation du gisement : des différences notoires selon les départements

## Taux de captation par département

Flux entrants sur les installations en provenance du département / gisement du département



► Le calcul du taux de captation varie fortement en fonction des départements. Dordogne, Creuse et Corrèze affichent les taux le plus faibles.

► Les départements picto-charentais arrivent en tête de classement avec les Pyrénées-Atlantiques. Il faut noter que la présence de carrières avec d'importants besoins de réaménagement influe beaucoup sur le taux de captation selon les départements.

► Le gisement est une estimation considérée comme A MINIMA. Aussi, le graphique doit s'apprécier en terme de hiérarchie. Un indicateur de tension a été privilégié plutôt que le chiffre en valeur absolue.

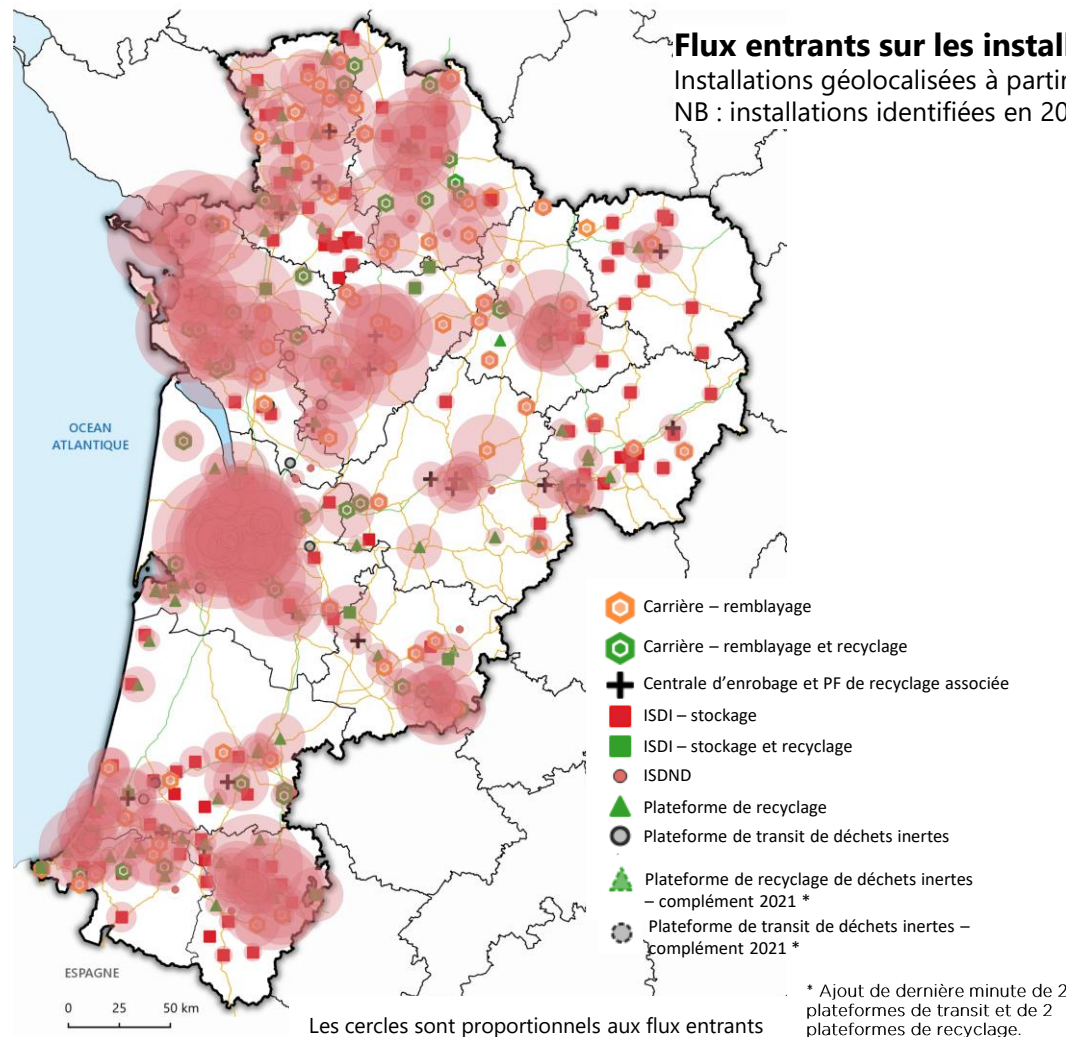
## Flux entrants : des progressions à deux chiffres pour de nombreux départements

	2015	2017	2019	2019/2015	2019/2017
Gironde	1 554	2 103	2 529	63%	20%
Charente-Maritime	876	1 218	1 418	62%	16%
Pyrénées-Atlantiques	496	980	1 111	124%	13%
Charente	312	611	877	181%	43%
Vienne	503	711	838	67%	18%
Deux-Sèvres	297	388	615	107%	58%
Landes	471	425	550	17%	29%
Lot-et-Garonne	211	359	411	95%	14%
Haute-Vienne	266	295	356	34%	21%
Dordogne	228	211	294	29%	39%
Corrèze	49	137	139	182%	1%
Creuse	76	65	69	-9%	7%
<b>NOUVELLE-AQUITAINE</b>	<b>5 338</b>	<b>7 503</b>	<b>9 207</b>	<b>72%</b>	<b>23%</b>

► Les tonnages de déchets entrants sur des installations progressent pour tous les départements, excepté pour la Creuse sur la période 2015-2019.

► En tonnage, les progressions les plus élevées sont pour la Gironde, la Charente-Maritime et les Pyrénées-Atlantiques. Ces trois départements assurent plus de la moitié de l'accroissement sur l'ensemble de la période étudiée.

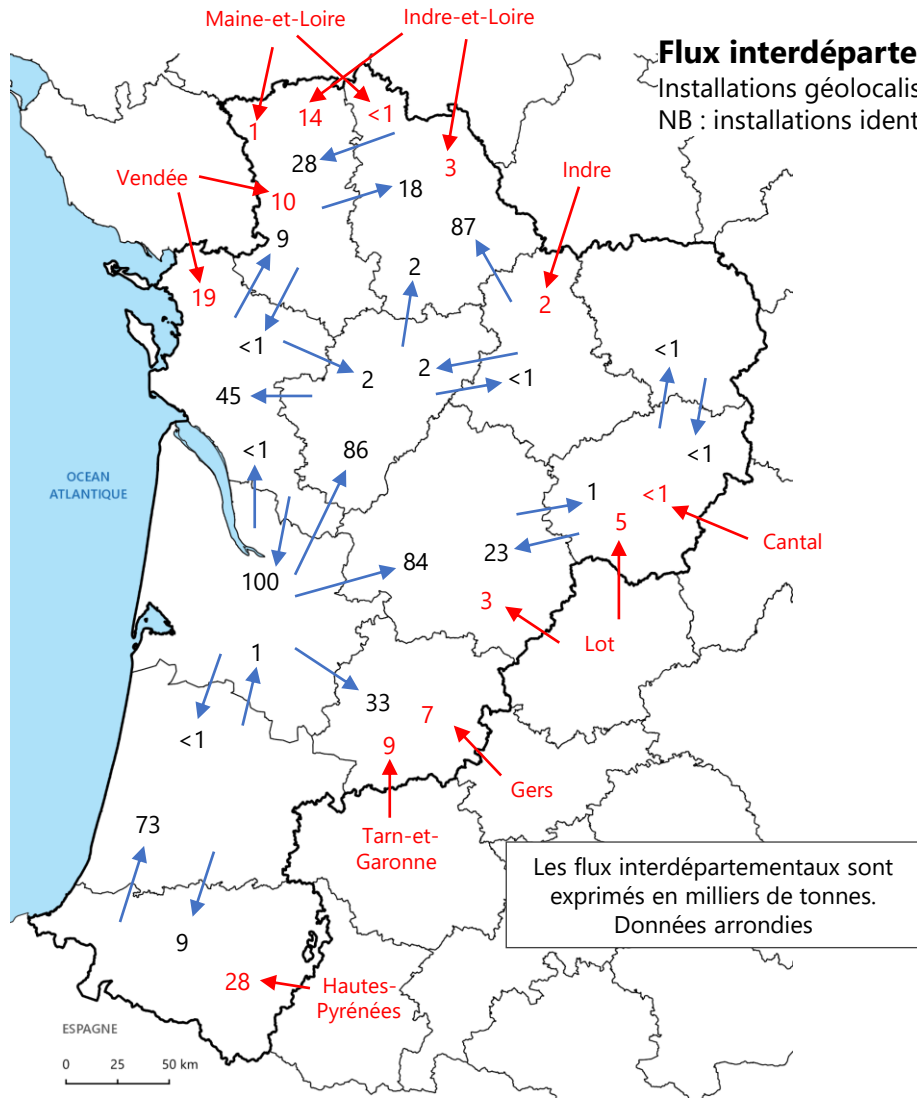
# Flux entrants : sans surprise... une carte qui reflète l'activité du Bâtiment et des Travaux Publics



L'ensemble des installations identifiées en 2020 figure sur cette carte. Certaines n'avaient pas réceptionné de déchets inertes en 2019, ce qui explique l'absence de tonnages. Pour d'autres, les tonnages sont minimes et sont peu visibles sur la carte.

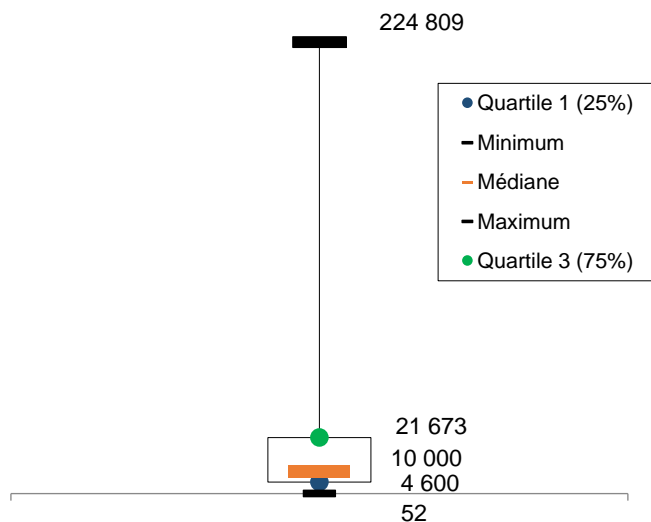
Des monographies départementales sont disponibles avec des cartographies par département pour analyser plus finement les flux entrants.

# Flux interdépartementaux : des échanges dans le cadre des approvisionnements en matériaux de carrières



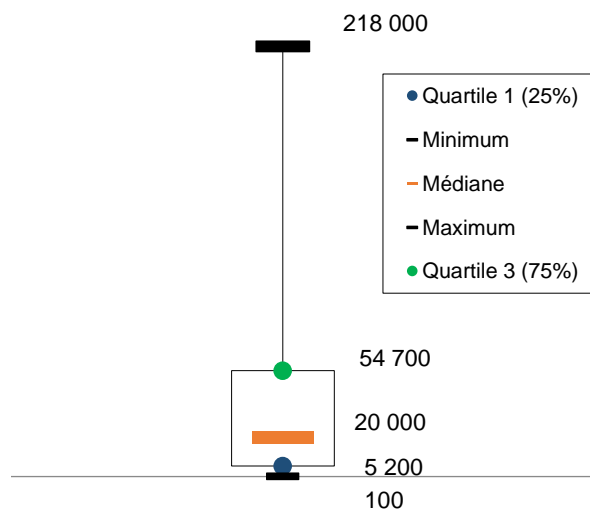
- Les notions de proximité et de circuits courts prévalent pour les déchets inertes en raison de leur caractère pondéreux et des coûts de transports associés.
- Cependant, il existe des flux de déchets inertes non négligeables sur moyenne distance, en particulier dans le cadre des flux logistiques d'approvisionnement en matériaux : carrières / plateformes de négoce / plateformes de recyclage / chantiers.
- Des échanges entre les départements existent également en fonction de la localisation géographique des installations et des chantiers, les déchets inertes ne s'arrêtant pas aux frontières administratives des départements.

## Plateformes de recyclage



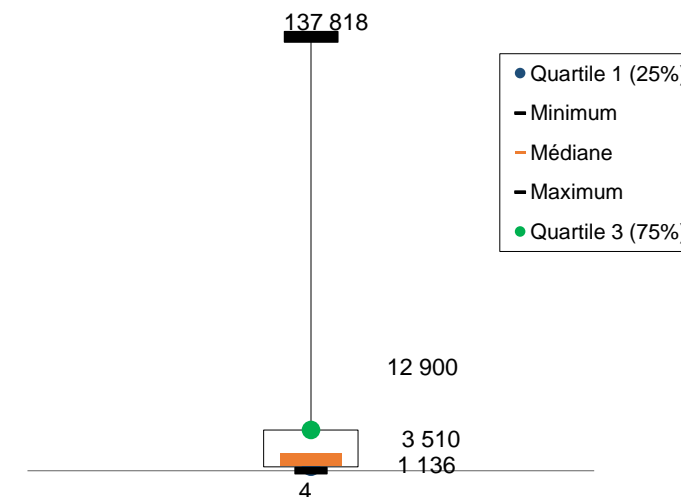
► ¼ des plateformes de recyclage accueille plus de 22 kt. Quelques sites ont réceptionné plus de 100 kt sur l'année 2019, notamment autour de l'agglomération bordelaise et paloise. La médiane se situe à 10 kt et la moyenne à 24 kt.

## Carrières



► Les tonnages réceptionnés en carrière sont en moyenne plus élevés que pour les autres catégories. Les déchets sont majoritairement des terres (déblais). La médiane se situe à 20 kt.

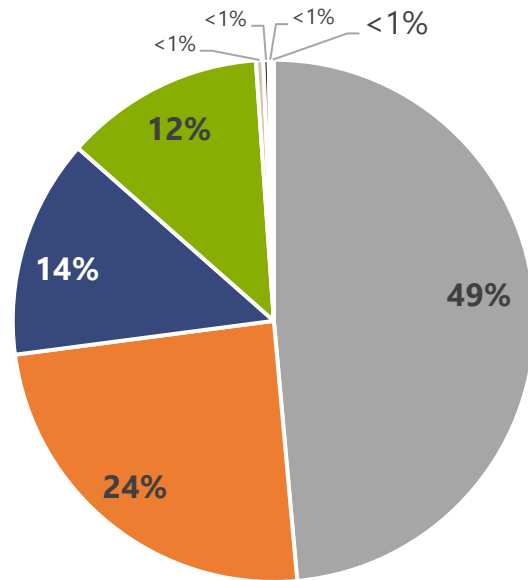
## Installations de stockage de déchets inertes



► Quelques ISDI dépassent les 100 kt de déchets entrants mais dans la plupart des cas, les tonnages sont modestes. ¼ des ISDI a réceptionné moins de 3 500 tonnes en 2019. ¾ des ISDI accepte moins de 13 kt.

# Nature des déchets entrants sur les installations

Répartition des flux entrants selon la nature des déchets



- Terres et cailloux non pollués
- Béton
- Briques, tuiles et céramiques
- Verre
- Mélange de déchets inertes
- Déchets d'enrobés bitumineux
- Ballast de voies non pollué
- Boues de dragage et de curage non polluées

► À l'échelle régionale, les terres et cailloux non pollués constituent près de la moitié des tonnages entrants sur les installations. Déchets de bétons issus de démolition de bâtiments, de chaussées et agrégats d'enrobés dans le cadre de travaux routiers représentent plus 25% des tonnages. Le complément est constitué de mélanges de déchets inertes et de manière minoritaire de ballast, tuiles, briques et céramiques, etc.

► Des écarts apparaissent selon les départements, les catégories d'installations et le type d'élimination/valorisation. Les carrières accueillent majoritairement des terres, contrairement aux plateformes de recyclage. Les déchets possédant une valeur économique plus forte sont sans surprise dirigés vers des filières de recyclage : bétons, agrégats d'enrobés à plus de 90%.

# 3. MODALITÉS DE TRAITEMENT ET TAUX DE VALORISATION

# Une filière globalement vertueuse à l'échelle régionale : 74% des flux de déchets inertes sont valorisés

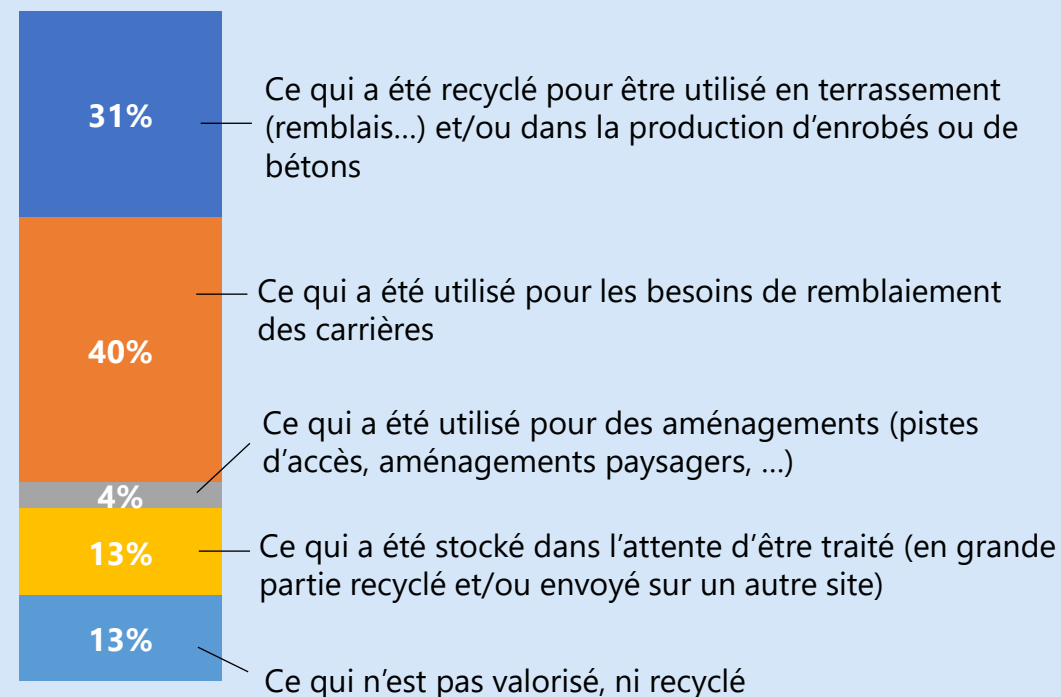
## ► TAUX DE VALORISATION SUR INSTALLATION = 74%

	TONNAGES
<i>Envoyés sur un autre site</i>	317
Recyclés	2 729
Remblayage carrières	3 518
Réutilisés aménagements	363
Stockés provisoirement (1)	1 146
Stockés définitivement	1 129
<b>ENSEMBLE (HORS ENVOYÉS SUR UN AUTRE SITE)</b>	<b>8 887</b>

(1) stockés en attente d'être recyclés ou envoyés sur un autre site.

► 74% des déchets inertes entrants sur une installation classée sont valorisés ou recyclés. 31% des tonnages sont recyclés pour être réutilisés en remblais ou dans la production d'enrobés pour des chantiers de Travaux Publics.

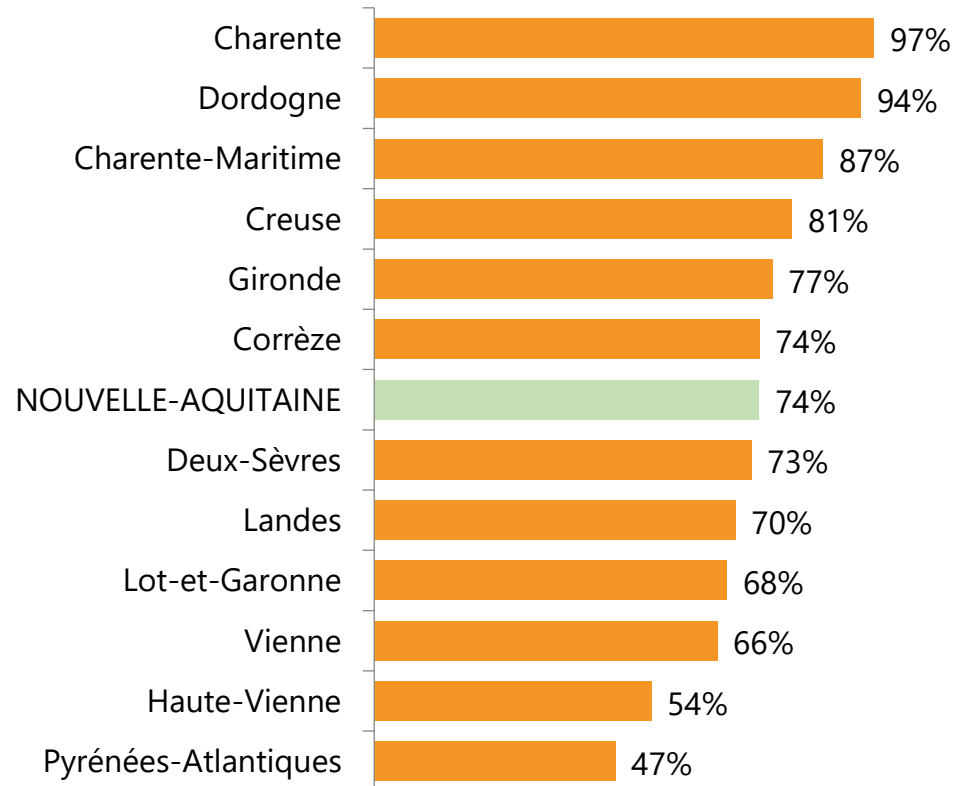
## Poids des modes d'élimination et de valorisation des flux entrants sur les installations



# Prudence quant à l'interprétation des taux de valorisation par département – les bons élèves sont pénalisés

## Taux de valorisation sur installation

Tonnages recyclés et valorisés rapportés aux tonnages entrants (après traitement des double-comptes)



### PAS D'ISDI = PAS D'ENFOUISSEMENT !

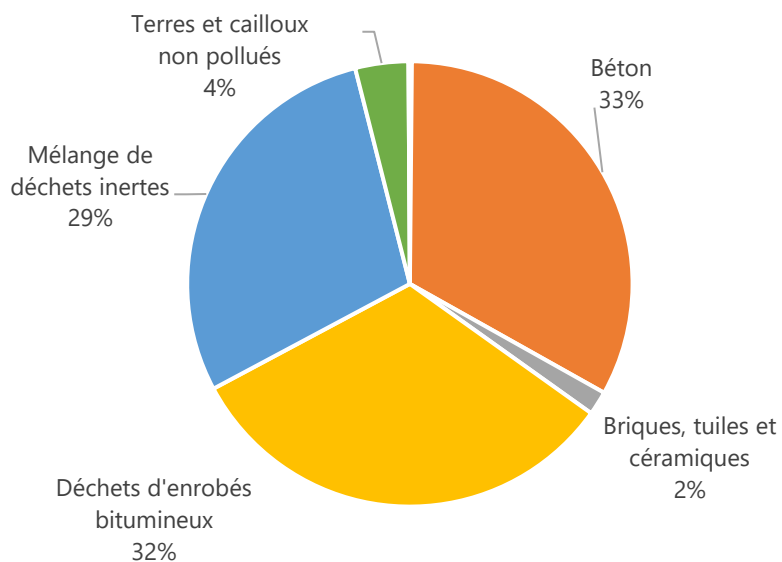
► Les taux de valorisation sur installation sont compris entre 47% et 97% selon les départements. Ils doivent néanmoins être interprétés avec précaution.

► Le niveau de maturité et la structuration des filières de gestion influent énormément sur ce taux. En particulier, l'absence d'installations de stockage de déchets inertes sur un territoire ne signifie pas absence de tonnages « enfouis ». Les départements qui présentent un réseau d'ISDI plus développé que d'autres sont ainsi pénalisés. Il en est de même pour les carrières avec de forts besoins en matière de remblayage-réaménagement.

# Modalités d'élimination ou de valorisation selon la nature des déchets

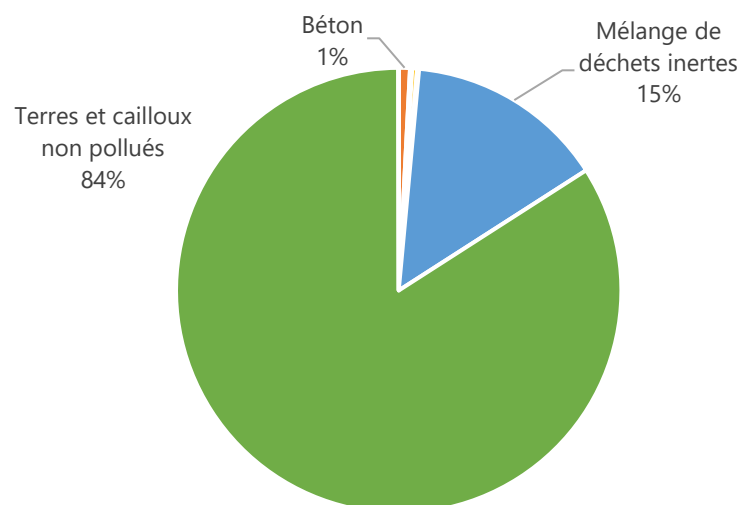
## Recyclés

% du total



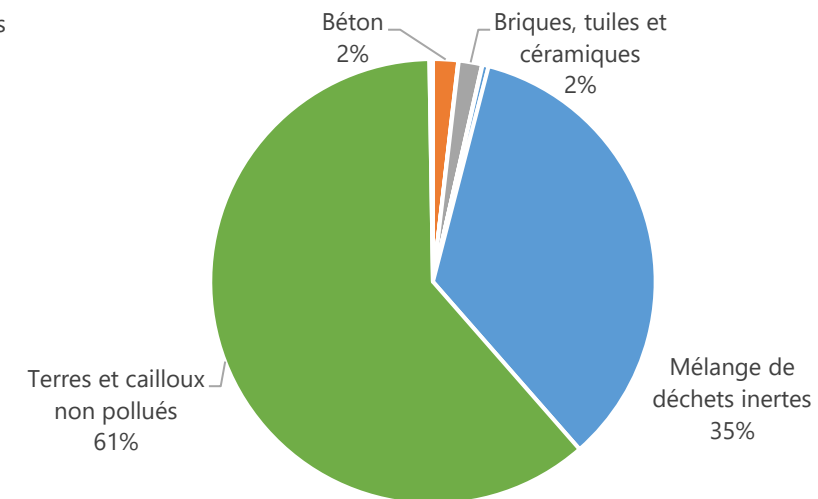
## Valorisés en carrière

% du total



## Stockés définitivement

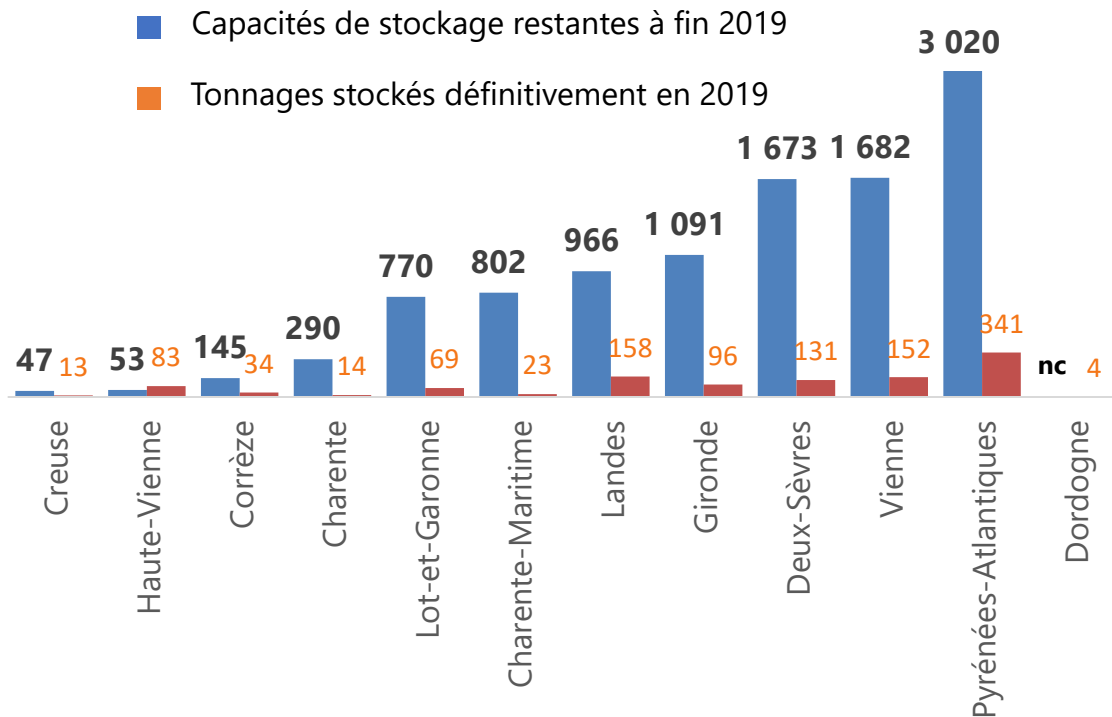
% du total



► Les bétons de déconstruction, déchets d'enrobés sont très majoritairement dirigés vers des filières de recyclage (> 95% des tonnages entrants sur les installations).

# Plus de 10,5 millions de tonnes de capacités de stockage restantes mais une répartition territoriale bien inégale

**Capacités de stockage restantes à fin 2019 par département**  
en millier de tonnes



NB : 62% des ISDI ont renseigné les capacités restantes à la fin 2019.

► Le réseau des ISDI est composé de 127 installations en Nouvelle-Aquitaine avec d'importantes disparités territoriales : de 3 ISDI en Dordogne jusqu'à 23 dans les Deux-Sèvres. Les flux annuels gérés vont de quelques centaines de tonnes par an à plusieurs dizaines de milliers de tonnes.

► À la fin de l'année 2019, les capacités de stockage totales restantes s'élevaient à plus de 10 540 milliers de tonnes. Elles représentent environ 9 années de stockage au rythme actuel. Toutefois, certaines installations arrivent en fin de vie et les capacités restantes demeurent faibles, notamment pour les départements du Limousin. 63% des capacités sont concentrés sur 10 sites. 19 à 28 installations devront être renouvelées ou bénéficier d'extension de capacité au risque d'être en pénurie de capacité de stockage sur au moins 5 départements dans les 10 ans à venir.

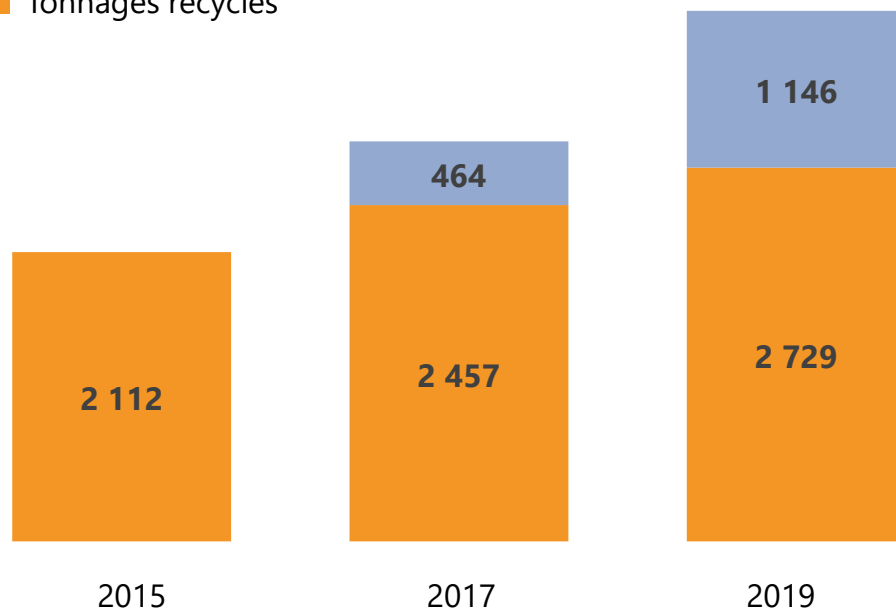
Malgré le développement attendu des filières de valorisation dans les prochaines années, il sera toujours nécessaire de disposer d'installations de stockage pour les déchets ne pouvant être valorisés, au risque de voir des pratiques non réglementaires (dépôts sauvages) se développer.

# Tonnages de matériaux recyclés : plus de 2,7 millions de tonnes

Tonnages recyclés et stockés provisoirement sur installation  
en milliers de tonnes

■ Tonnages stockés en attente d'être recyclés ou envoyés sur un autre site

■ Tonnages recyclés



► Les tonnages recyclés s'élèvent à plus de 2 729 milliers de tonnes en 2019. Ces tonnages sont équivalents à 14 carrières (sur la base d'une production moyenne annuelle d'une carrière de 200 kt).

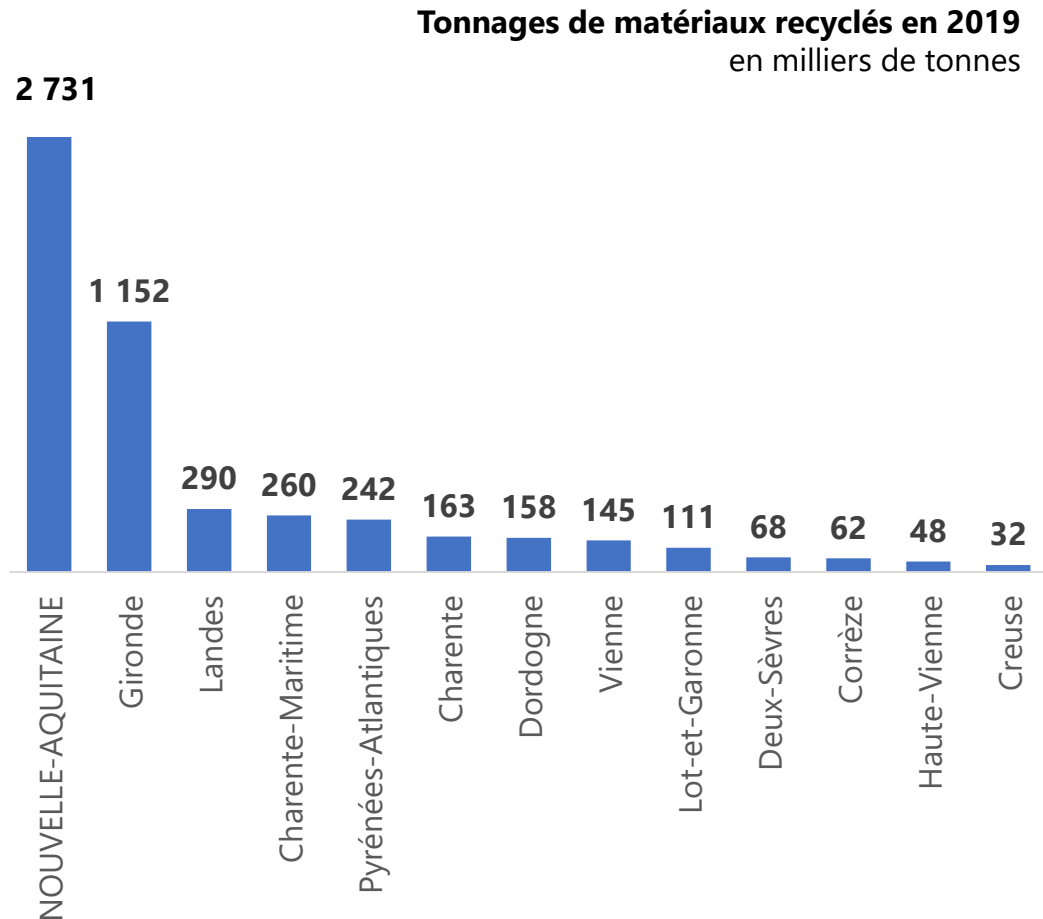
► Les tonnages stockés temporairement (déchets « bruts ») sur installations dont une partie sera recyclée dans le cadre de campagnes de concassage ultérieure, s'élèvent à 1 146 milliers de tonnes. Ce chiffre est plus élevé qu'en 2017. Il peut s'expliquer par une activité B & TP plus soutenue mais aussi par l'ouverture de nouvelles plateformes de recyclage en 2019 (constitution de stocks de matériaux à traiter).

Les tonnages recyclés ou réemployés directement sur chantier ne sont pas pris en compte.

NB : les notions de stockage provisoires ne figuraient pas dans le questionnaire de la campagne d'enquête 2015

# Granulats naturels : 41,6 millions de tonnes

## Granulats recyclés : 2,7 millions de tonnes en 2019

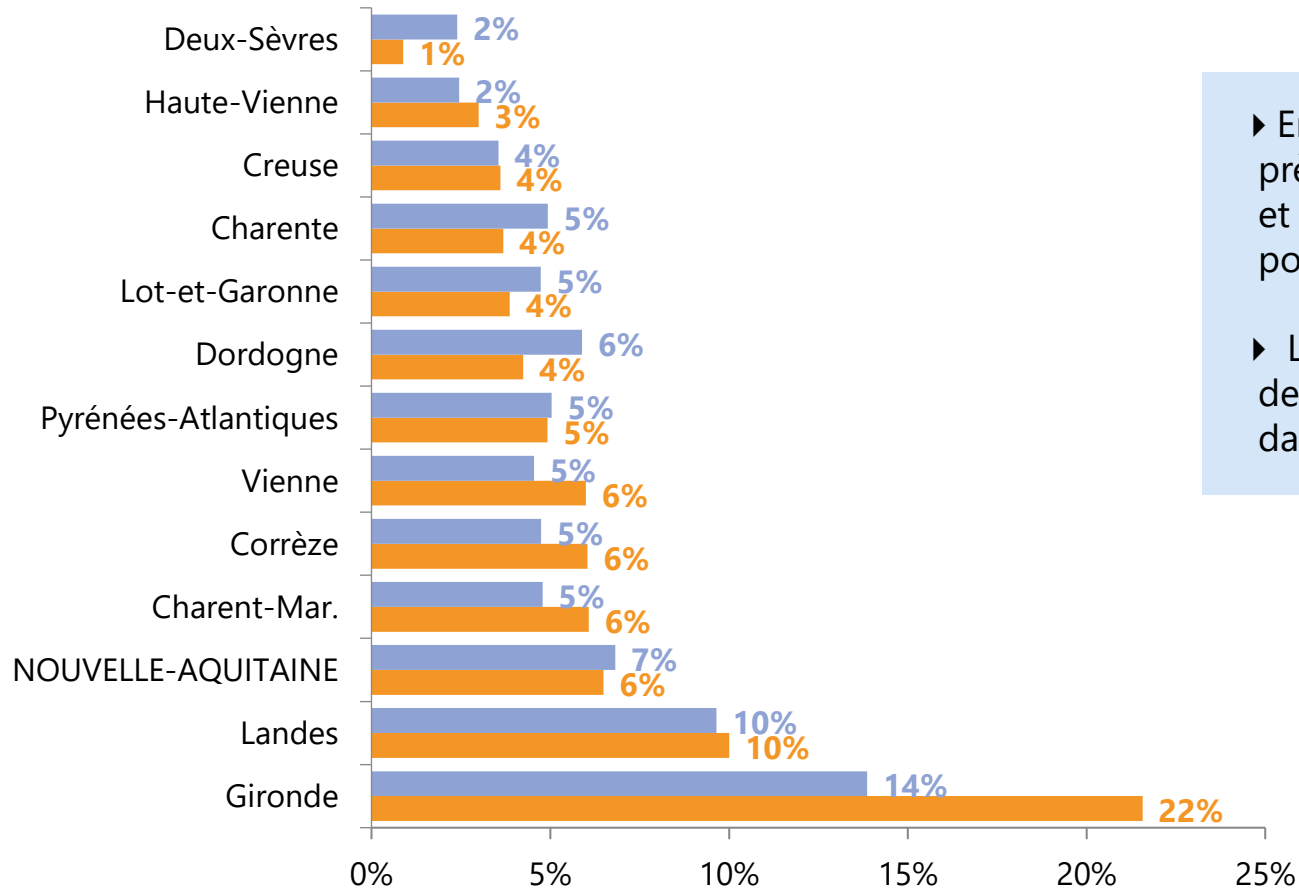


► En Nouvelle-Aquitaine, la production de granulats naturels (hors recyclés) est de 41,6 millions de tonnes en 2018. Les granulats recyclés représentent 6,4% de la production de granulats naturels, avec 2 731 milliers de tonnes produites en 2019 destinés à une utilisation en remblai ou bien réintégrés dans la production d'enrobés.

La feuille de route Néo terra met en avant la création de 50 plateformes de valorisation des déchets du BTP.

Actuellement, la moitié des plateformes de recyclage réceptionne moins de 10 000 tonnes de déchets et moins de 28 000 tonnes pour les 3/4. Dans l'hypothèse où ces 50 plateformes seraient créées dans les 10 prochaines années, **les marges de progression des tonnages recyclés se situeraient alors entre 550 kt et 1 200 kt, sur la base des tonnages moyens pris en charge actuellement.**

## En moyenne 7% des besoins en granulats sont couverts par des matériaux recyclés à l'échelle régionale



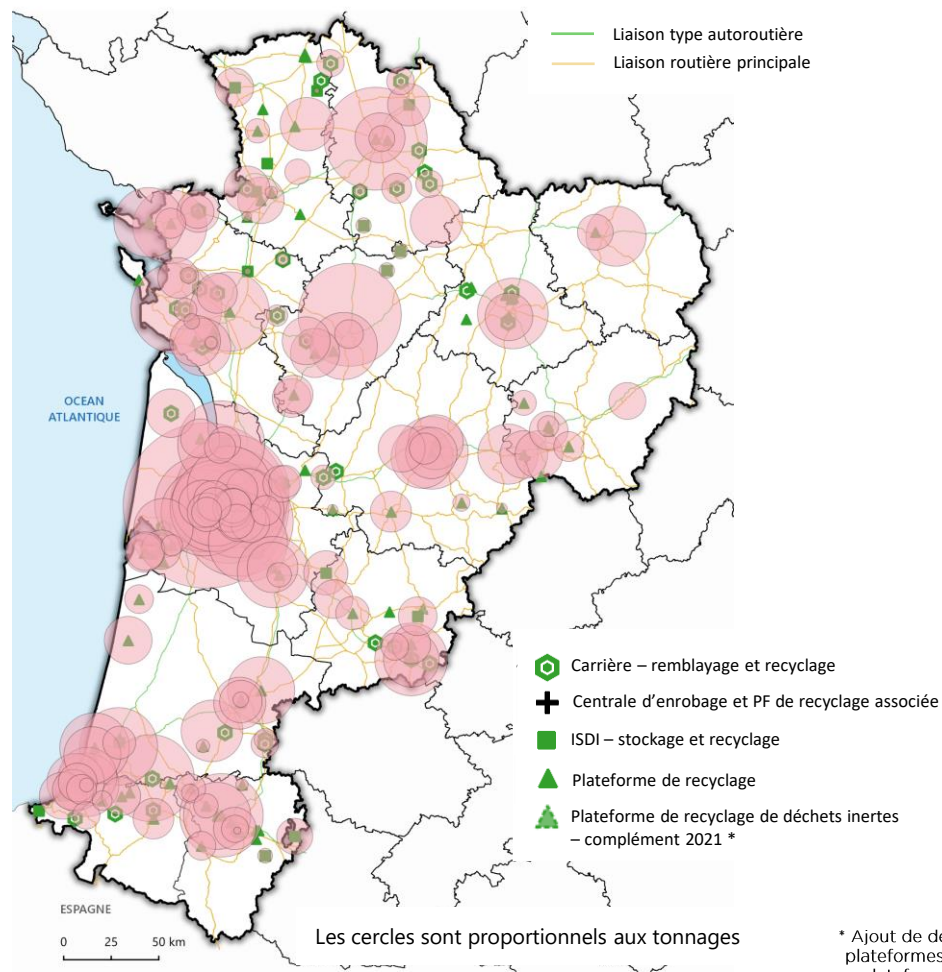
► En Nouvelle-Aquitaine, les granulats recyclés couvrent près de 7% des besoins en granulats pour le Bâtiment et les Travaux Publics. Ce chiffre est proche de 14% pour la Gironde et tombe à 2% pour les Deux-Sèvres.

► Les granulats recyclés en Gironde représentent 22% de la production de granulats issus des carrières et 1% dans les Deux-Sèvres.

NB : Les données de consommation de granulats par département sont issues des études préalables au Schéma régional des carrières pour l'année 2015. Aussi, les pourcentages sur le graphique ont été arrondis dans la mesure où les données sur le recyclage portent sur l'année 2019.

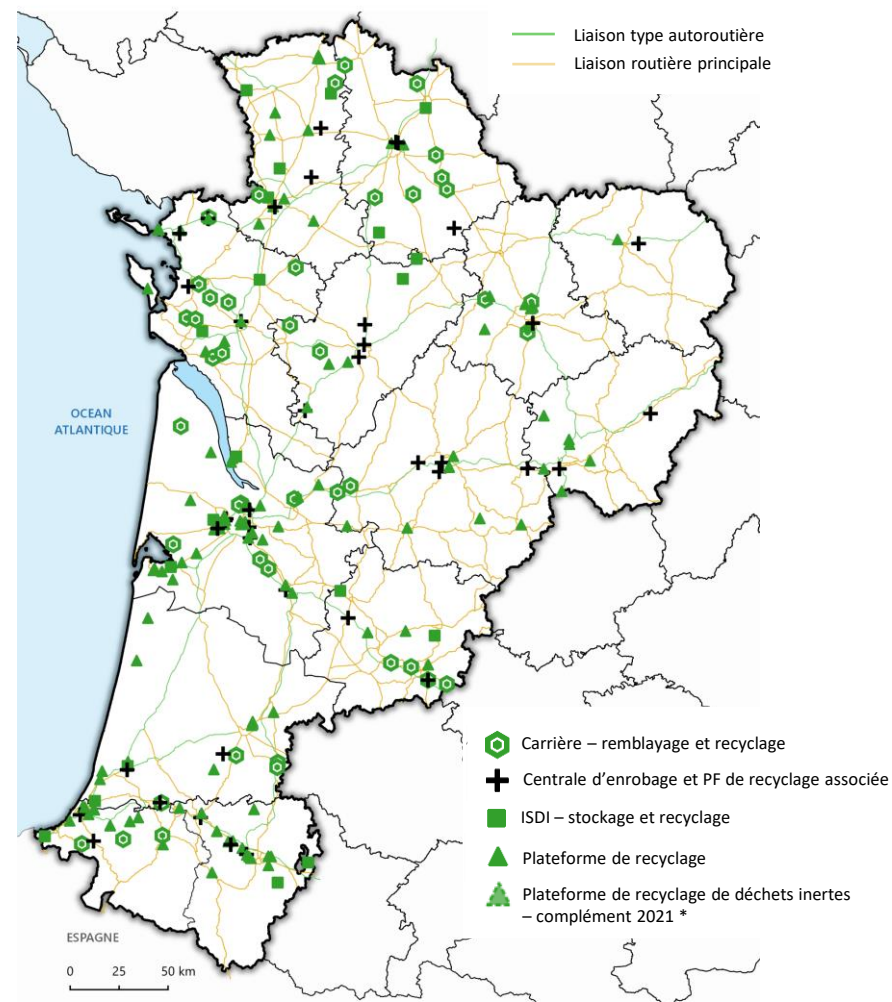
# Recyclage : positionnement géographique des installations et flux recyclés

Tonnages de matériaux recyclés en 2019  
en milliers de tonnes



\* Ajout de dernière minute de 2 plateformes de transit et de 2 plateformes de recyclage.

Localisation des activités de recyclage en 2019  
en milliers de tonnes



# ANNEXES

La Cellule Économique Régionale de la Construction (CERC) Nouvelle-Aquitaine rassemble les acteurs publics et privés de l'acte de construire au niveau régional : services de l'Etat, collectivités territoriales, organisations professionnelles, organismes financiers et d'assurance, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, formation... Notre objectif est le développement d'une expertise locale sur la filière construction pour apporter des outils d'aide à la décision de qualité à l'ensemble de nos partenaires publics et des professionnels de la région.

La CERC réalise des travaux d'observation sur des thématiques spécifiques à la filière construction : conjoncture, perspectives d'activité, emploi & formation, transition énergétique et bâtiment durable, économie circulaire et déchets du BTP, matériaux de construction, travaux publics et infrastructures durables, etc.



## LES MEMBRES



Bureau de Bordeaux : 1 bis avenue de Chavailles 33520 BRUGES - Téléphone : 05.47.47.62.43  
 Bureau de Limoges : 2 allée Duke Ellington 87067 LIMOGES - Téléphone : 05.55.11.21.50

Email : [nouvelle-aquitaine@cerc-na.fr](mailto:nouvelle-aquitaine@cerc-na.fr) | Site Internet : [www.cerc-na.fr](http://www.cerc-na.fr) ; [www.cerc-actu.com](http://www.cerc-actu.com)